

<b>DIPOSITIFS DE REFERENCE</b>	<p>- <b>PROGRAMME TERRITORIAL DE SANTE DU BASSIN D'AURILLAC :</b> Orientation stratégique 3.1.2 L'organisation des soins</p> <p>-<b>PROGRAMME LEADER 2015-2020 :</b> Axe 2 : Les leviers de développement de l'économie présenteielle Fiche-action n°3 : Le vieillissement de la population : premier vecteur de développement de l'économie présenteielle</p> <p>-<b>PROGRAMME FEDER 2014-2020 :</b> Axe 2 : Améliorer l'accessibilité aux technologies de l'information et de la communication, leur utilisation et leur qualité</p>
<b>ORIENTATION STRATEGIQUE DU CLS</b>	Orientation Stratégique N°3 : Le déploiement de l'E-santé,
<b>OBJECTIF GENERAL</b>	Développer la E-santé, les outils numériques et la domotique
<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	Engager une réflexion sur l'utilisation des nouvelles technologies pour le maintien en bonne santé (coaching santé) ou le maintien à domicile des personnes fragiles (personnes âgées et maladies chroniques)
<b>PILOTE DE L'ACTION</b>	ADEPA
<b>OBJECTIFS DE L'ACTION</b>	<p>-Favoriser les dynamiques autour de la E-santé consolidant l'approche parcours notamment des malades chroniques pathologies coronariennes sur l'aspect prévention, lien social, nutrition ou encore stimulation cognitive,</p> <p>-Soutenir les expérimentations.</p>
<b>PUBLIC CIBLE</b>	<p>Personnes âgées en perte d'autonomie</p> <p>Personnes souffrant de maladies chroniques</p> <p>Personnes sortant d'hospitalisation</p> <p>Personnes en situation de handicap</p>
<b>ETAPES DE L'ACTION</b>	<p>-S'informer des conclusions des travaux du conseil participatif du numérique de la ville d'Aurillac,</p> <p>-Si certaines conclusions s'orientent vers la santé, organiser une concertation sur les nouvelles technologies pour :</p> <p>Définir les besoins pour le public (besoins de confort, coaching</p>

	<p>santé, besoins médicaux),</p> <p>S'informer des réponses possibles (Quelles technologies, quelles compétences en face ? expériences sur d'autres territoires)</p> <p>Définir les enjeux</p> <p>Tenir compte de l'environnement (les médecins généralistes, les EHPAD, les programmes d'éducation thérapeutiques, les programmes de coaching santé, les associations de prévention repérées pour intégrer le partenariat avec le Pôle de santé public de l'hôpital...)</p> <p>Définir le périmètre (Ville, Communauté de communes, Pays) et le lieu (résidences services, Domicile, Les deux)</p> <p>Définir le cadre de l'expérimentation</p> <p>Définir le ou les porteurs</p> <p>Définir le ou les prestataires</p>
<p><b>PARTENAIRES DE L'ACTION PRESENTIS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-L'ADEPA</li> <li>-Le conseil participatif du numérique de la mairie d'Aurillac</li> <li>-La mairie d'Arpajon sur Cère</li> <li>-Le Conseil Départemental</li> <li>-L'ARS</li> <li>-La CPAM</li> <li>-Le CDOM</li> <li>-L'AMBAC</li> <li>-Les élus des communautés de communes</li> <li>-les bailleurs</li> <li>-les chambres consulaires (formation des artisans)</li> <li>-les services d'aide à domicile</li> <li>-les SSIAD</li> <li>-les infirmières à domicile</li> <li>-RESAPAC</li> <li>-L'Hôpital (entre autres le centre médico-sportif)</li> <li>-Les centres de rééducation</li> </ul>

	-MDPH
<b>MOYENS PREVUS POUR L'ACTION</b>	Réunion d'information sur les nouvelles technologies - Expériences
<b>CALENDRIER</b>	Durée du CLS
<b>INDICATEURS D'EVALUATION DE L'ACTION</b>	<p style="text-align: center;"><b>Indicateur de processus</b></p> <p style="text-align: center;">Précisent les points clés qui seront suivis lors de la mise en œuvre de l'action</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Réunions de concertation</li> <li>-Mise en place d'outil de veille active</li> </ul>
	<p style="text-align: center;"><b>Indicateur de résultats</b></p> <p style="text-align: center;">Données mesurables permettant de juger de l'atteinte de l'objectif, de l'impact de l'action sur la santé</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre d'expérimentations mises en œuvre</li> </ul>